Prix agricoles 1997/1998: vins mousseux et vins de liqueur produits dans la Communauté

1997/0100(CNS) - 22/07/1997 - Acte final

Prix agricoles et mesures connexes 1997/98 - Vins de liqueur. Le Conseil, en adoptant le règlement 1419 /97/CE, a prorogé d'un an certaines mesures connexes et dérogations venant à échéance en 1997 (obligation de présenter un rapport sur les teneurs maximales en anhydride sulfureux des vins mousseux et des vins de liqueur).